

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être avec vous à cet important atelier conçu pour contribuer à l'amélioration de la sécurité de l'aviation en Afrique.

Comme vous le savez, l'OACI, en particulier, et la communauté aéronautique mondiale en général sont tellement intéressées par les progrès qui peuvent être réalisés à cet égard que l'Assemblée générale en Septembre 2007 a fait du renforcement de la sécurité de l'aviation en Afrique, sa première résolution.

Oui, je veux parler de la complète mise en œuvre du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique et mon collègue, M. Claude Gnassou fera une présentation détaillée sur le Programme de mise en œuvre complet du Plan AFI (ACIP).

Avant la présentation de M. Gnassou, permettez-moi d'aborder brièvement l'un des plus récents succès enregistrés par le Programme et qui aura une conséquence sur les États membres de l'UEMOA.

Comme vous le savez, ACIP, à la suite de l'atelier organisé à Abuja a conduit des analyses d'écart dans les sept états membre du Groupe de l'accord du Banjul (BAG) afin d'identifier les lacunes existantes et déterminer les actions prioritaires en conformité avec la résolution de l'Assemblée A36-1.

J'ai le plaisir de vous informer que l'analyse d'écart est achevée, les lacunes identifiées et des actions prioritaires déterminés par les États eux-mêmes.

En conséquence, le Conseil de l'OACI, la semaine dernière a chargé l'ACIP et le bureau régional WACAF d'aller de l'avant et d'aider les États membres du BAG à mettre en œuvre les actions prioritaires sur la base de ce qui a été présenté par C/ACIP.

En tant que responsable OACI pour l'ACIP, il est de mon intention de suivre la même stratégie et les mêmes processus à l'égard des États membres du COSCAP-UEMOA. Suite à cette réunion, nous allons établir un calendrier pour la conduite de l'analyse d'écart dans chacun des États membres en coopération avec le COSCAP-UEMOA, les États et l'industrie dans l'État concerné.

Pour éviter toute confusion qui pourrait découler de la conduite de l'analyse d'écart effectué par le Programme ACIP dans les États qui ont déjà effectuée ou qui auront à effectuer un audit de supervision de la sécurité mené par l'équipe d'audit de l'OACI, permettez-moi d'expliquer brièvement la différence entre un audit et une analyse d'écart.

Dans l'audit, nous nous efforçons d'identifier ce qui a été mis en œuvre ou ce qui n'a pu être appliqué en ce qui concerne les exigences internationales et les éléments critiques d'un système de supervision de la sécurité. Ainsi, la question "Quoi?" Et "Montrez-moi" sont au cœur du programme d'audit.

En ce qui concerne l'analyse d'écart, nous demandons ou explorons la question "Pourquoi?" Pourquoi l'État n'est pas en mesure d'établir et de gérer de manière efficace et durable un système de supervision de la sécurité? Pourquoi les fournisseurs de services d'aviation dans un État ne sont pas en mesure de développer, d'établir et de maintenir une culture de la sécurité telle que définie dans le Manuel de gestion de la sécurité de l'OACI? Pourquoi l'État ne pas en mesure de créer un mécanisme indépendant d'enquête sur les accidents? Pourquoi les fournisseurs de services d'aviation ne sont pas en mesure d'adopter des meilleures pratiques de l'industrie?

Ainsi, l'analyse d'écart peut nous aider à obtenir la réponse pour le pourquoi. Et une fois l'analyse d'écart est complétée, l'impact et la faisabilité sont déterminés. Une réunion est ensuite faite avec les États pour déterminer les priorités relatives aux actions d'assistance qui seront présentée aux Conseil.

Comme déjà mentionné, j'ai bon espoir que, à la fin de l'atelier, l'ACIP et les États membres du COSCAP-UEMOA se mettront d'accord sur le calendrier d'exécution des analyses d'écart. J'ai également bon espoir et c'est mon vœu le plus cher que l'ACIP sera en mesure d'aider les États membre du COSCAP-UEMOA à mettre effectivement en œuvre les actions prioritaires identifiées.

A la suite des informations que voilà, permettez-moi maintenant de passer la parole à M. Gnassou pour faire un exposé sur le Programme ACIP.

Merci